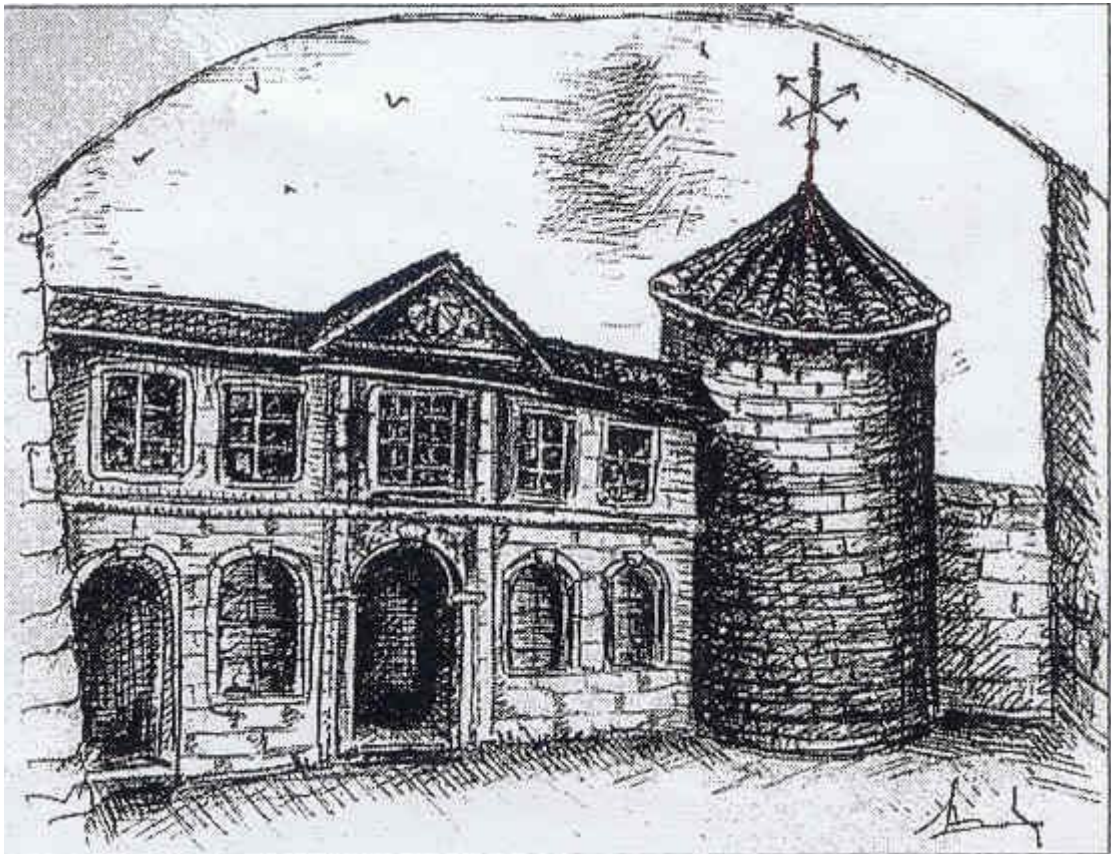


# Historique des prisons de la ville de Saint-Etienne<sup>1</sup>

*Deux autodafés ayant eu lieu, l'un en 1562, l'autre en 1789, dans la ville de Saint-Étienne, il est difficile de décrire dans quelles conditions les détenus de tous ordres étaient emprisonnés sous l'ancien régime. Cependant, des documents de 1767 nous permettent de retrouver la trace du premier bâtiment carcéral de la ville.*

## La Prison du Mont d'Or (1767)



C'est à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle qu'est fait mention de manière officielle, d'une prison à Saint-Etienne.

En effet, ce n'est qu'en 1767 que le marquis de Saint-Priest fait construire, dans la rue du Mont d'Or, la première prison connue de la ville.

L'édifice sera désormais dénommé prison du Mont d'Or. Elle sert en même temps de palais de Justice.

En 1806, les autorités ne peuvent que constater le mauvais état des bâtiments, l'insalubrité et le manque des plus élémentaires règles de sécurité.

---

<sup>1</sup> Site internet de la Maison d'Arrêt de Saint-Etienne.

La municipalité de Saint-Etienne achète donc un terrain afin de construire une nouvelle prison.

En 1907 la prison du Mont d'Or sera abandonnée et détruite.

### **La Prison du Palais de Justice (1827-1862)**

L'emplacement retenu est sis dans le quartier Mi-Carême. Le terrain possédant un puits, l'apport extérieur d'eau sera évité.

Bien que dès 1813 le projet de l'architecte Holstein soit retenu, ce n'est qu'en 1818 que la réunion des trois bâtiments: prison, palais de Justice, caserne est adopté. En 1832 le tribunal s'y installe.

Cependant cette prison du palais de Justice se dégrade rapidement, les conditions de vie des prisonniers comme celles de leurs gardiens sont infectes, surtout du fait de l'humidité omniprésente.

La prison est devenue trop petite: de 40 à 50 prisonniers à son ouverture, elle en compte déjà 140 à 150 en 1853.

Malgré l'accroissement du nombre de détenus, le nombre de « gardiens » est loin de suivre la même courbe.

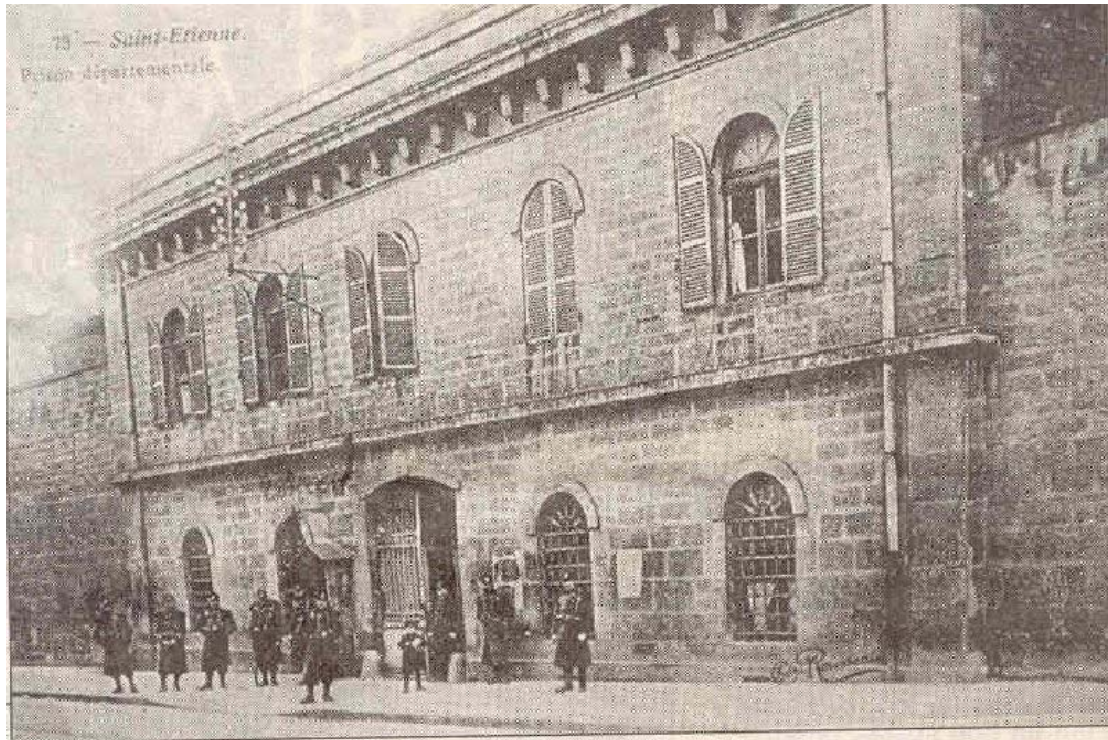
Notons que l'effectif de surveillance de la prison de Saint-Etienne est alors identique à celui de la prison de Roanne qui ne compte que 34 détenus.

En 1843, l'équipe de surveillance est renforcée par un portier, qui peut éventuellement remplir la fonction de « gardien » ordinaire.

Encore à cette époque, tout le personnel appartient à une même famille. La surveillance dite militaire, est assurée par 7 sentinelles, sous l'autorité du ministère de la Guerre, détachées de la caserne à la prison.

En 1854, le sous préfet fait parvenir le plan d'une nouvelle prison qui devrait se situer au Pré Bizillon.

## La Prison Bizillon (1862-1968)



Les travaux commenceront en 1858, l'installation des prisonniers n'aura lieu qu'en 1862.

Dans cette prison inadaptée dès son ouverture, du fait de l'abandon des travaux en cours, les conditions de vie sont infâmes. L'existence des « tinettes », w.c. portatifs y demeurera jusqu'à sa fermeture. Aucune modification majeure n'interviendra dans cette prison, durant les cent ans de fonctionnement.

La « pension fourchette », comme elle est surnommée du fait de l'interdiction qui y est faite de cet ustensile, accueille de nombreux prisonniers. Sa capacité est de 450 détenus, mais elle verra ses effectifs augmenter jusqu' à 600.

Elle recevra dans ses murs des détenus aussi célèbres que Ravachol, Liabeuf et même des membres de la « bande à Bonnot ».

Dès la fin de la seconde guerre mondiale se pose le problème des règles les plus élémentaires d'hygiène et surtout de sécurité: la prison est en pleine ville.

Tout ceci conduit à réfléchir à l'implantation d'une nouvelle prison aux alentours de Saint-Etienne, les villes de Roche-la-Molière et La Talaudière sont envisagées.

Ce sera finalement le lieu-dit « Soleymieux » à la Talaudière qui sera retenu.



## La Maison d'Arrêt de la Talaudière (1968-...)



Dans cette prison modèle, un des soucis de l'administration est l'hygiène.

Chaque cellule est composée d'un cabinet d'aisance avec siège, d'un lavabo mural et d'un lit mobile. D'autre part, une fenêtre à barreaux et une plus petite permettent l'éclairage et l'aération de la pièce. A son ouverture, la prison est théoriquement constituée de 118 cellules monoplaces, 6 cellules à 3 places et 9 cellules disciplinaires. Pour les femmes, il est prévu 11 cellules monoplaces et 2 cellules à 3 places. Enfin l'infirmerie devrait comporter 8 lits et 4 places « psychiatriques ».

Le 11 Octobre 1968, à l'aube, un convoi de 132 hommes et de 2 femmes quittait une des plus grandes prisons de France pour gagner la nouvelle prison de Saint-Etienne, la prison de Bizillon avait vécu.

La prison de la Talaudière est départementale. Celle de Roanne a fermé ses portes en 1990, Elle reçoit des prévenus, des condamnés à des peines de moins d'un an, des condamnés à des peines plus longues, en attente d'affectation.

Elle fait partie du nouveau paysage pénitentiaire français au même titre que d'autres prisons modernes d'architecture contemporaine.